

République Française
Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais

**Syndicat Mixte pour la réalisation et la gestion
du Centre Nautique du Vexin**

Extrait du registre des délibérations

Séance du 02 février 2023

L'an deux mille vingt-trois à 10h00

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 26 janvier 2023, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à la Communauté de Communes – 6 rue Bertinot JUEL à Chaumont en Vexin, sous la présidence de Monsieur Bertrand GERNEZ.

Membres en exercice : 20
Membres présents : 13
Membres votants : 14

Étaient présents Madame, Messieurs :

ARVIN-BEROD, BARREAU, DELON, DESMELIERS, FONDRILLE, FRIGIOTTI, GERNEZ, LE CHATTON, LELEU, LUSSIER, PINEL, STEINMAYER, TAILLEBREST (suppléant à la CCVT).

Étaient excusés Messieurs :

BLOUIN, LAROCHE, MARIE, MORIN (donne pouvoir à Monsieur GERNEZ).

Étaient absents Mesdames, Messieurs :

CORNU, DHOET, DUPUY, LEDERLE.

Monsieur DESMELIERS a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION N°20230202_03

Objet : Affectation des résultats

Monsieur le Président rappelle aux conseillers syndicaux, qu'à l'occasion du vote du Compte Administratif 2022, il a été constaté le résultat suivant à la section :

- Fonctionnement :	Excédent de	654 818.45 €
- Investissement :	Déficit de	121 126.35 €

Il demande alors au Conseil de bien vouloir procéder à l'affectation de résultat sur l'exercice 2023.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

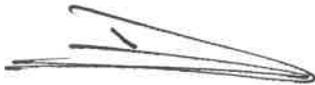
- **AFFECTE** le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2022 comme suit :

- Section fonctionnement	R002 :	533 692.10 €
- Section d'investissement	D001 :	121 126.35 €
- Section d'investissement	R1068 :	121 126.35 €

Fait et délibéré à Chaumont-en-Vexin
Le 02 février 2023
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance

Laurent... Desméliers



Le Président

Bertrand GERNEZ

